



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Enseignement

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2024

FRANÇAIS

QUESTIONNAIRE | VENDREDI 21 JUIN

RÉPONSE SYNTHÉTIQUE À UNE (OU PLUSIEURS) QUESTION(S)



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

CONSIGNE

Le portefeuille de documents présente diverses réflexions sur la désobéissance civile. Théorisée au XIX^e siècle, celle-ci est cependant utilisée depuis l'Antiquité comme un moyen pour défendre des causes et des idées.

À partir des documents, vous rédigerez un **texte synthétique** qui répond aux trois questions suivantes :

« Qu'est-ce qui amène des citoyens et des citoyennes à recourir à la désobéissance civile ? Quels objectifs poursuivent-ils/elles ? Quels sont les inconvénients de ce type d'actions ? »

Vous répondrez à ces questions sous la forme d'un texte synthétique destiné à un lecteur qui n'a pas eu accès aux documents.

Votre texte devra compter entre 350 et 450 mots. Vous en indiquerez le nombre à la page 3.

Vous disposez de 200 minutes pour réaliser ce travail. Vous pouvez consulter dictionnaires et grammaires et utiliser des feuilles de brouillon.

Prenez connaissance de la grille d'évaluation (p. 8) avant d'entreprendre la rédaction de votre réponse synthétique.

Rappel

Un texte synthétique implique :

- la sélection complète des informations pertinentes aux questions à partir de tous les documents ;
- la reformulation fidèle et concise des informations ;
- la mise en réseau des informations sélectionnées à partir de tous les documents : il ne s'agit donc pas d'une succession de résumés ;
- l'absence de prise de position personnelle ;
- la prise en compte du lecteur de la synthèse, qui n'a pas eu accès aux documents ;
- la référence aux sources ;
- le respect d'une longueur imposée.

GRILLE D'ÉVALUATION

Attention

Un texte majoritairement composé de « copier-coller » se voit attribuer la note de 0 en fidélité (1.1.2.), en reformulation (1.2.1., 1.2.2., 1.2.3.) et en recevabilité (3.1., 3.2., 3.3.) (- 49 points).

Un texte qui compte plus de 450 mots se voit attribuer la note de 0 pour les indicateurs 1.2.1., 1.2.3. (- 16 points).

Un texte qui compte moins de 350 mots risque de ne pas satisfaire aux attendus d'une réponse synthétique.

Critères	Indicateurs	Niveaux de maitrise	Pondération
1. Pertinence / 60	1.1. Sélection des informations /30		
	1.1.1. Pertinence et suffisance	a. Le texte répond aux 3 questions Le texte ne répond pas aux 3 questions	5 0
		b. Le maximum des points est attribué quand la production contient les informations essentielles et pertinentes provenant de tous les documents	15 10 5 0
	1.1.2. Fidélité	Informations conformes à celles des documents 1 erreur de conformité Plus d'1 erreur de conformité	5 2 0
	1.1.3. Références aux sources	Références complètes	5
		Références incomplètes ou absentes	0
	1.2. Reformulation /19		
	1.2.1. Formulation personnelle	Formulation personnelle généralisée	8
		1 « copier-coller » non justifié	5
		2 « copier-coller » non justifiés	2
		Plus de 2 « copier-coller » non justifiés	0
	1.2.2. Énonciation distanciée	Absence de marques de subjectivité	3
		Présence de marques de subjectivité	0
	1.2.3. Concision	Concision généralisée	8
Concision partielle		3	
Absence de concision		0	
1.3. Organisation des informations /11			
1.3.1. Énoncé des questions	Reprise ou reformulation des questions	3	
	Absence de reprise ou mauvaise reformulation des questions	0	
1.3.2. Mise en réseau	Mise en relation généralisée des informations	8	
	Mise en relation partielle des informations	3	
	Absence de mise en relation des informations	0	
2. Intelligibilité / 15	2.1. Progression thématique	Aucune erreur (incohérence, rupture...)	3
		1 erreur	2
		2 erreurs	1
		Plus de 2 erreurs	0
	2.2. Clarté des informations pour le lecteur	Compréhension aisée pour le lecteur	6
		1 information incompréhensible	2
Plus d'1 information incompréhensible		0	
2.3. Organismes textuels	Aucune ou 1 erreur	6	
	2 ou 3 erreurs	4	
	4 ou 5 erreurs	2	
	Plus de 5 erreurs	0	
	3. Recevabilité / 25		
3.1. Orthographe	En fonction du nombre d'erreurs par rapport à la longueur de la production	10-9-8-7-6-5-4-3-2-1-0	
3.2. Syntaxe et ponctuation		10-9-8-7-6-5-4-3-2-1-0	
3.3. Lexique		5-4-3-2-1-0	
TOTAL GÉNÉRAL			/ 100



ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2024

FRANÇAIS

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

DOCUMENT 1 :

La désobéissance civile, des règles pour s'affranchir des lois _____ 4

DOCUMENT 2 :

« L'action des deux activistes à l'encontre des *Tournesols*
de Van Gogh s'inscrit dans une tradition de militantisme » _____ 7

DOCUMENT 3 :

« Le fond de la désobéissance civique, c'est de rappeler
l'esprit des lois », estime Françoise Tulkens _____ 10

DOCUMENT 4 :

Fille d'Œdipe _____ 12

LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE, DES RÈGLES POUR S'AFFRANCHIR DES LOIS

Anne CHEMIN¹

De l'opposition à l'esclavagisme au XIX^e siècle à la lutte contre le saccage de la planète aujourd'hui, la désobéissance civile a fréquemment été brandie par des activistes. Mais le concept répond à des critères précis.

HISTOIRE D'UNE NOTION

Jet de soupe sur un tableau de Van Gogh, blocage d'autoroutes, extinction d'enseignes lumineuses la nuit : au nom de la lutte contre le dérèglement climatique, de plus en plus de militants écologistes commettent des actes de désobéissance civile. En enfreignant délibérément la loi afin d'éveiller les consciences de leurs concitoyens, ils marchent dans les pas des faucheurs volontaires, qui arrachent les plantations d'OGM en plein champ, des déboulonneurs, qui maculent de peinture les panneaux publicitaires... mais aussi de prédécesseurs plus lointains – et plus illustres –, comme le philosophe Henry David Thoreau, le Mahatma Gandhi ou le pasteur américain Martin Luther King.

La notion de désobéissance civile apparaît pour la première fois en 1866, dans le titre d'un opuscule de Thoreau (1817-1862) publié quelques années après sa mort. Arrêté, en 1846, pour avoir refusé pendant six ans de payer ses impôts à l'État du Massachusetts en raison de ses liens avec les États esclavagistes du sud des États-Unis, le philosophe américain se justifie en affirmant que ce paiement le rendrait complice d'une politique qu'il condamne. Cette expérience lui inspire une théorie de la désobéissance civile : pour Henry David Thoreau comme pour son ami le philosophe Ralph Waldo Emerson (1803-1882), l'unique guide du citoyen doit être sa conscience. En servant aveuglément un État injuste, il se transformerait en « automate ».

[...]

¹ Journaliste française.

INTÉGRITÉ MORALE DU CITOYEN

Si Gandhi souscrit, comme Thoreau, à l'idée que le citoyen a le devoir de se rebeller contre les lois injustes, la désobéissance civile qu'il prône présente deux « différences notoires » avec celle de l'écrivain américain, souligne le philosophe Manuel Cervera-Marzal. « Elle doit être collective, voire massive, et elle doit se fonder sur l'*ahimsa*, la non-violence », précise l'auteur de *Nouveaux désobéissants. Citoyens ou hors-la-loi ?* (Le Bord de l'eau, 2016). Avec Thoreau, la désobéissance civile était un acte individuel garantissant l'intégrité morale du citoyen ; avec le Mahatma Gandhi, elle se transforme en une mobilisation collective destinée à changer le monde.

Ce registre éminemment politique séduit, à la fin des années 1950, Martin Luther King. Pour le pasteur afro-américain, la philosophie de Gandhi est « la seule méthode moralement et concrètement valable pour les peuples opprimés ». En refusant la ségrégation raciale, écrit-il, les militants des droits civiques des années 1960 étalent « au grand jour » cette réalité « qui doit être ouverte et exposée, dans toute sa laideur purulente, aux remèdes naturels que sont l'air et la lumière ». La désobéissance civile devient, à partir de cette époque, un « élément central du répertoire d'actions des mouvements sociaux contemporains », soulignent Graeme Hayes et Sylvie Ollitrault, dans *La Désobéissance civile* (Presses de Sciences Po, 2012).

Dans une démocratie, ce mode d'action reste cependant complexe à penser. Pourquoi défendre ses convictions en commettant une infraction, alors que la démocratie propose nombre de moyens légaux, tels que la grève, la pétition, la manifestation ou le vote ? Accorder à chacun la liberté d'apprécier l'injustice, ou non, des textes [de lois] ne risque-t-il pas de mettre en péril les institutions ? À quelles conditions les citoyens peuvent-ils s'autoriser à enfreindre les lois adoptées par des parlementaires élus au suffrage universel ? De John Rawls à Hannah Arendt, en passant par Hugo Bedau ou Jürgen Habermas, de nombreux philosophes se sont penchés sur ces interrogations.

SAUVEGARDE DE LA PLANÈTE

Si leurs analyses diffèrent, tous, ou presque, estiment que pour appartenir au registre de la désobéissance civile un acte illégal doit remplir trois conditions : respecter le principe de non-violence, être public et collectif, et invoquer une cause d'intérêt général. Les militants d'Extinction Rebellion² ou de Greenpeace³ qui enfreignent les règles de la libre circulation en bloquant un carrefour ou la loi sur la propriété privée en occupant un chantier se conforment le plus souvent à ces préceptes : ils ne commettent pas de violences, ils agissent ensemble et à visage découvert, et ils défendent une cause qui concerne l'humanité tout entière – la sauvegarde de la planète.

Leurs actions risquent-elles, malgré ces précautions, de susciter des réactions de rejet ? « Ces dernières années, les militants du climat qui bloquaient les routes étaient très vigilants sur la question de la non-violence afin d'emporter l'adhésion

² Mouvement écologiste qui revendique le recours à la désobéissance civile.

³ Organisation non gouvernementale internationale de protection de l'environnement.

du plus grand nombre, constate la sociologue Sylvie Ollitrault. En s'en prenant aux œuvres d'art exposées dans les musées, les militants de Just Stop Oil ont changé la grammaire⁴ de la mobilisation : ce geste de détérioration, aussi symbolique soit-il, a recueilli un grand écho médiatique, mais il a aussi créé des fractures au sein du mouvement écologiste – et il a pu, au-delà, surprendre l'opinion publique. »

Anne CHEMIN, « La Désobéissance civile, des règles pour s'affranchir des lois », *Le Monde*, 16 novembre 2022, https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/11/16/la-desobeissance-civile-des-regles-pour-s-affranchir-des-lois_6150061_3232.html, consulté le 16 octobre 2023.

⁴ Ensemble des moyens d'expression.

« L'ACTION DES DEUX ACTIVISTES À L'ENCONTRE DES *TOURNESOLS* DE VAN GOGH S'INSCRIT DANS UNE TRADITION DE MILITANTISME »

Florence FAUCHER et Lucien THABOUREY⁵

TRIBUNE

Dans une tribune au *Monde*, les politistes Florence Faucher et Lucien Thabourey estiment que le geste des deux militantes écologistes à l'encontre du tableau de la National Gallery de Londres est moins le signe d'une radicalisation du mouvement écologiste qu'une forme de renouvellement du militantisme britannique.

Le 14 octobre, deux jeunes activistes ont projeté le contenu d'une boîte de soupe sur le tableau *Tournesols* de Vincent Van Gogh, exposé à la National Gallery de Londres, avant de se coller (littéralement) au mur. La performance incluait l'interrogation suivante : « Qu'est-ce qui a la plus grande valeur, l'art ou la vie ? » Faut-il voir dans ce mode d'action un tournant et une radicalisation de l'activisme des jeunes écologistes ? Ou faut-il, pour comprendre ce geste, le replacer dans le contexte politique et historique britannique ?

L'objectif était de provoquer la réflexion sur les contradictions internes de la société contemporaine en imposant dans l'agenda médiatique deux sujets – la crise du pouvoir d'achat et la destruction environnementale – évincés par les déboires du gouvernement Truss⁶ et la crise à Westminster. En se servant d'une conserve de soupe et en portant un tee-shirt au nom de leur mouvement Just Stop Oil (« Arrêtez le pétrole, tout simplement »), les deux activistes ont établi le lien entre la crise de l'énergie, l'inflation et la transition énergétique : « La crise du coût de la vie fait partie de la crise du pétrole, le carburant est inaccessible à des millions de familles gelées et affamées qui ne peuvent même plus se permettre de réchauffer une boîte de soupe. »

⁵ Enseignants et chercheurs français en sciences politiques.

⁶ Gouvernement de Lizz Truss, première ministre du Royaume-Uni qui est restée 49 jours en fonction, de septembre à octobre 2022.

RECOURS À L'ACTION DIRECTE

Cette intervention dans le débat est d'autant plus percutante que le Royaume-Uni est le pays européen le plus touché par l'inflation et que l'action fait suite à une série de décisions du gouvernement britannique fortement critiquées par les associations écologistes : arrêt du moratoire sur la fracturation hydraulique⁷, relance du gaz de schiste, autorisations de projets d'extraction pétroliers en mer du Nord.

Ce message politique néanmoins n'était pas facile à décrypter par les publics internationaux, privés de l'exégèse⁸ fournie par les activistes. Le débat s'est donc porté sur la dangereuse radicalisation du mouvement pour le climat. Pourtant, de telles actions visant à choquer et à interpeller directement les responsables s'inscrivent directement dans l'histoire politique britannique.

Confrontés au refus des autorités de prendre en compte leurs demandes et à des périodes de renforcement des moyens répressifs policiers, les mouvements sociaux ont eu recours de manière récurrente à l'action directe. On pense, bien sûr, aux suffragettes⁹, qui, exclues de la vie publique et sans réponse des hommes politiques, se sont tournées vers un mode opératoire plus offensif : dégradation d'œuvres d'art, destruction de fenêtres et mise à feu de bâtiments publics. De telles actions ont choqué, mais elles ont imposé dans l'agenda le droit de vote des femmes, qui a été obtenu pour les plus de 30 ans en 1918.

[...]

L'action des deux activistes à l'encontre de *Tournesols* s'inscrit donc dans une tradition de militantisme habituée à l'utilisation de symboles. Pour autant, la campagne de Just Stop Oil ne répète pas simplement le passé dans sa confrontation avec des gouvernements conservateurs régressifs sur le plan environnemental. Elle prolonge l'action de mouvements récents qui ont su s'étendre au-delà du Royaume-Uni, comme Extinction Rebellion (XR), créé en 2018 par des militants de Stroud, petite ville anglaise écologiste depuis le milieu des années 1980. Après une première vague d'actions à Londres, ses avatars¹⁰ avaient, l'année suivante, occupé le centre-ville de plusieurs capitales européennes. De la même façon, les activistes de Just Stop Oil appartiennent à la mouvance qui, depuis le printemps, a bloqué le périphérique, le Tour de France, ou interrompu un match de Roland-Garros.

DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

À la différence des manifestations de masse d'Extinction Rebellion, Just Stop Oil privilégie des actions médiatiques et se contente de mobiliser en petit nombre. De plus, l'association formule une demande claire – l'arrêt immédiat du pétrole – à un

⁷ Technologie utilisée pour récupérer du pétrole et du gaz dans de la roche.

⁸ Commentaires, explications.

⁹ Groupe de militantes anglaises du début du XX^e siècle qui revendiquait le droit de vote pour les femmes.

¹⁰ Personnes qui prônent les mêmes idées sans faire partie du même groupe.

interlocuteur déterminé – le gouvernement –, alors que XR se concentrait sur une dénonciation générale de l'inaction climatique. En ciblant une œuvre d'art, les deux activistes ont également fait évoluer leur public.

Ces dernières années, plusieurs actions de désobéissance civile ont pris pour cible des axes routiers à Londres et dans sa banlieue, suscitant la critique d'automobilistes contraints de se déplacer pour leur travail, rendant peu audible le discours sur la nécessité d'interrompre le cours ordinaire des choses. En s'attaquant à l'une des toiles les plus célèbres de Vincent Van Gogh et l'une des plus chères au monde, les activistes ont ciblé un public différent : celui qui fréquente les musées et voit dans son appréciation de la culture une marque de distinction ; un public souvent aisé, urbain, que les sondages montrent préoccupé par la crise environnementale, mais dont les modes de vie dépendent de l'abondance de la société de consommation ; un public qui valorise l'art, d'un point de vue esthétique autant que marchand.

Ce n'est donc pas une surprise d'avoir vu resurgir au Royaume-Uni ce type d'actions spectaculaires. Leur médiatisation, démultipliée à l'ère des réseaux sociaux, leur confère un écho international. En s'attaquant à des symboles de la haute culture, les activistes ont choqué, stimulé des discussions et des critiques, et donc replacé les questions climatiques et de justice sociale au centre du débat politique.

Florence FAUCHER et Lucien THABOUREY, « L'action des deux activistes à l'encontre des *Tournesols* de Van Gogh s'inscrit dans une tradition de militantisme », *Le Monde*, 25 octobre 2022, https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/25/l-action-des-deux-activistes-a-l-encontre-des-tournesols-de-van-gogh-s-inscrit-dans-une-tradition-de-militantisme_6147243_3232.html, consulté le 16 octobre 2023.

En décembre 2021, une série d'institutions culturelles (théâtres, cinémas, salles de concert...) avaient annoncé qu'elles resteraient ouvertes, malgré l'interdiction décidée par le gouvernement fédéral au nom des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID.

Le texte ci-dessous est la retranscription d'une interview radiophonique réalisée par Sophie Breems dans le cadre de cette actualité.

« LE FOND DE LA DÉSOBÉISSANCE CIVIQUE, C'EST DE RAPPELER L'ESPRIT DES LOIS », ESTIME FRANÇOISE TULKENS¹¹

Alain LECHIEN¹²

[...]

Règne-t-il une atmosphère de désobéissance civile en Belgique ?

Françoise Tulkens : Je préfère dire la désobéissance civile. On emploie souvent désobéissance civile, mais c'est plutôt civique, et maintenant j'entends qu'on dit la désobéissance culturelle. C'est une question qui existe aux États-Unis depuis des années et il faut remonter dans l'histoire, avec Antigone, Gandhi, etc., qui sont des exemples. La désobéissance civile, c'est lorsque tout a été tenté. C'est pour ça que je trouve important que la Ligue des droits humains fasse un recours en justice pour que des tribunaux puissent se pencher là-dessus. Lorsqu'on a tout essayé, lorsque tout a été tenté, il s'agit de réagir aux excès de pouvoir, fût-il, démocratique. Et c'est exactement là où on se trouve.

La désobéissance civile, lorsqu'on l'examine vraiment à la fois philosophiquement et juridiquement, d'une certaine manière, c'est stimuler le débat démocratique. Une norme va être transgressée pour en réaffirmer les fondements. C'est ça le cœur de la désobéissance civile. Elle est pacifique, elle doit être pacifique. C'est absolument certain. C'est vraiment la voie ultime du recours. À un moment donné, c'est la seule alternative. Et ce n'est pas du tout contre la démocratie, parce qu'on le présente un peu comme ça, mais non. Hannah Arendt¹³ a dit des choses tellement belles sur la

¹¹ Magistrat belge. Ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

¹² Journaliste belge.

¹³ Politologue et philosophe allemande du XX^e siècle, célèbre pour ses travaux sur le totalitarisme.

justice qu'il faut souvent s'y repencher. Elle a dit : « Au fond, juridiquement, oui, on peut l'expliquer, mais le fond de la désobéissance civique, c'est de rappeler l'esprit des lois ». Et l'esprit des lois, c'est à la fois nos lois en Belgique, et aussi les droits humains, ceux de la Convention des droits de l'homme auxquels on a adhéré. Et maintenant, ce qui est demandé dans la désobéissance civique, c'est d'être fidèle à l'esprit de la loi, et c'est vraiment ça.

[...]

Alain LECHIEN, « "Le fond de la désobéissance civique, c'est de rappeler l'esprit des lois", estime Françoise Tulkens », RTBF, 28 décembre 2021, <https://www.rtbf.be/article/le-fond-de-la-desobeissance-civique-cest-de-rappeler-lesprit-des-lois-estime-francoise-tulkens-10905489>, consulté le 16 octobre 2023.

FILLE D'ŒDIPE

Frédéric GROS¹⁴

[...]

Impossible de ne pas parler d'Antigone, de ne pas faire surgir ici l'icône culturelle de la révolte, le symbole de la contestation intempestive, l'égérie rebelle, ce personnage qui pour nous représente la désobéissance fière, publique, insolente. Antigone – on l'a souvent dit, écrit, répété –, l'histoire d'Antigone est une pure création de théâtre. Les textes mythologiques évoquent la jeune femme, mais sommairement, comme fille d'Œdipe, sans donner plus de précisions. C'est Eschyle (*Les Sept contre Thèbes*), Euripide et Sophocle¹⁵ surtout qui lui donneront consistance. C'est par eux qu'elle est devenue pour nous l'héroïne de la désobéissance.

Sophocle écrit son *Antigone* en -441, dix ans avant *Œdipe Roi*. La tragédie du père succède, dans le temps de l'écriture, à celle de la fille. Il fixe dans cette œuvre une identité : la jeune fille vierge, amoureuse, intransigeante, fiancée à Hémon, le fils de Créon. Et surtout, Sophocle cristallise l'intrigue : après que, sous les murs de Thèbes, ses deux frères, Étéocle et Polynice, se sont entretués, Antigone brave l'interdiction du nouveau roi, fraîchement promu. Créon, son oncle, régnant sur la ville depuis la mort des frères, a interdit qu'on donne sépulture à Polynice, désigné comme le traître, le renégat, le fauteur de troubles – c'est lui qui a assiégé la ville dirigée par son frère. On réservera au premier (Étéocle) des funérailles somptueuses¹⁶, « nationales ».

[...]

Mais il faut reprendre ici la scène, la scène de désobéissance, juste assez pour la désarticuler un peu. Créon commence par demander à Antigone « si elle savait », si elle connaissait l'interdit. Le tyran est rusé, il tend une perche : l'édit a été proclamé tôt le matin, la jeune fille aurait pu ne pas l'entendre après tout ; il suffirait qu'elle dise ne pas l'avoir entendu et tout rentrerait dans l'ordre alors, avec de bonnes, solides et hypocrites excuses. Créon, je l'imagine par-devers lui se dire : La petite insensée apportée par le garde, elle voulait faire la maligne, mais à peine va-t-elle entendre ma grosse voix qu'elle mesurera l'étendue de sa faute, la gravité de la menace et se rétractera comme une enfant fautive : « Non je ne savais pas, cher oncle, désolée, si j'avais su, bien sûr... »

¹⁴ Philosophe français.

¹⁵ Auteurs de théâtre grecs de l'Antiquité.

¹⁶ Luxueuses.

Or là, non, la réponse est cinglante : si je connaissais l'interdit ? Et comment faire autrement ? répond Antigone : il était public, parfaitement clair. Créon réagit là comme un mâle blessé dans sa virilité, un chefaillon¹⁷ inquiet dans son autorité. Il en fait une affaire personnelle, il ramène tout à lui : Tu as donc osé transgresser *ma loi, mon décret, mon interdit* ! Tu savais pourtant, et tu as osé, petite insolente inconsciente et bravache, me défier...

Vient alors, dans la bouche d'Antigone la réplique que citent en chœur les théoriciens de la désobéissance civile. Une réponse en deux temps. Premièrement, dit Antigone, tes édits misérables, tes décrets pauvrement humains, politicards, opportunistes, rien ne les fonde, rien ne les autorise, ils ne s'ancrent dans aucune légitimité fondamentale. Deuxièmement, ils vont à l'encontre de ces lois supérieures, les lois non écrites, éternelles, dont fait partie l'obligation d'enterrer un mort, de donner sépulture à un frère, afin que son esprit soit accueilli dans le monde des morts et y trouve repos.

Créon – Tu connaissais les interdictions que j'avais édictées ?

Antigone – Et comment faire autrement ? Elles étaient assez claires.

Créon – Et tu as eu l'audace de transgresser mes lois ?

Antigone – Zeus lui-même n'en a jamais proclamé pour moi de pareilles, et pas même la Justice, qui siège auprès des dieux d'en bas. De telles lois, ils n'ont pu les donner aux hommes en partage. Et je ne saurais croire que tes édits à toi aient assez de puissance pour autoriser un mortel à outrepasser les lois non écrites et définitives des dieux, celles qui ne sont ni d'aujourd'hui ni d'hier, celles dont nul ne connaît l'origine. Aucune peur d'aucun homme ne pourrait me contraindre à m'exposer à la justice des dieux pour les avoir violées ces lois. Mourir alors ?, et pourquoi pas.

Légalité contre légitimité. Le décret de Créon n'a jamais que la forme extérieure d'une loi, mais son contenu lui fait perdre tout prestige. Antigone est prisonnière : soit elle obéit à Créon (ce qui l'oblige à trahir les devoirs familiaux, à souiller son âme et à insulter la mémoire de ses ancêtres, à s'exposer aux vengeances des dieux) ; soit elle obéit aux règles sacrées, ce qui veut dire transgresser les ordres du nouveau roi, mépriser l'ordre public au risque de la souffrance et de la mort. De quoi faut-il avoir peur ? Du châtement des hommes, de la vengeance des dieux ? Antigone choisit de désobéir, mais cette désobéissance est l'envers d'une obéissance supérieure. Elle ne cesse de le répéter : j'obéis, je suis effectivement déferente, soumise, obligée, mais moi j'obéis aux lois éternelles de la famille, aux prescriptions sans mémoire.

Voilà une première structure : Antigone ne désobéit pas par caprice, ou par insolence, ni même par folie, par intérêt ou calcul – et Créon tente bien ici et là de la ramener à ces causes de révolte, pour se rassurer, et il pose nettement la question, devant

¹⁷ Personne imbue de son pouvoir.

le chœur des citoyens rassemblés : dites-moi, est-elle folle ou bien cherche-t-elle secrètement à déstabiliser mon pouvoir ? Pourtant non, Antigone ne fait qu'obéir, mais à des lois dont la légitimité éternelle surplombe les pauvres lois fragiles, transitoires des hommes.

Créon est pris au piège des réponses de sa nièce. Mais, après tout, pouvait-il faire autrement ? Prise en flagrant délit, amenée par des gardes qu'on avait au départ suspectés du crime et qui, en trouvant la coupable, s'innocentent publiquement, elle assume fièrement son crime... Créon ne peut que céder et l'envoyer mourir. Antigone, elle, ne cède pas : elle est celle qui ne cède jamais.

Frédéric GROS, *Désobéir*, Paris, 2017, Albin Michel / Flammarion, (p. 85-92).

